Réparation des équipements techniques et industriels à destination des EPLE

Une des compétences de la Région Normandie est d’assurer le bon fonctionnement et l’équipement des lycées publics.

Objectifs

Ce dispositif vise à subventionner l’établissement afin qu’il procède aux réparations d’équipements pédagogiques.

Bénéficiaires

Les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLE) de la région Normandie

Caractéristiques de l’aide

Chaque demande, déposée sur le portail, fera l’objet d’une instruction par le service Equipements de la Direction des Lycées de Normandie, au regard :

- Des équipements existants au sein de l’établissement et de leur vétusté,
- En fonction des opérations de travaux programmées,
- Du fonds de roulement du budget de l’établissement

- De la capacité budgétaire de la Région

Contacts

Contacts

Direction des lycées de Normandie

Service Equipements

02.35.52.21.22